

.../...

Ces propos révèlent l'insuffisance des moyens de l'Education nationale, alors même que la situation sanitaire était connue de tous, avant même la rentrée scolaire de septembre dernier. Et si les autorités académiques reconnaissent l'insuffisance des effectifs permettant d'assurer les remplacements, cela n'empêche nullement la prévision de nouvelles suppressions de postes à la rentrée 2021.

Monsieur le Ministre, peut-on s'accommoder d'une scolarité en pointillé pour un nombre important d'élèves ? Peut-on accepter de tels dysfonctionnements qui interviennent alors que nos enfants connaissent depuis mars 2020 un cursus scolaire fortement perturbé par la crise sanitaire. La fermeture des établissements scolaires durant plusieurs mois, la mise en place de cours en distanciel, les absences d'enseignants atteints par le virus, les fermetures de classes pour raison sanitaire se traduisent par des retards d'apprentissage, voire du décrochage, auxquels il s'agit de remédier.

La continuité pédagogique due à notre jeunesse doit être assurée, « quoi qu'il en coûte ». C'est en ce sens que je vous appelle à prendre toute disposition permettant de remédier aux carences constatées en matière de remplacements au sein de l'Education nationale.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous


Fabien ROUSSEL
Député du Nord